

PV Assemblée Générale du 24 avril 2023 à 20h00

1. Mot de bienvenue

Présentation des membres fondatrices de L'Épivert.

2. Approbation du PV de l'AG du 7 avril 2022

Lecture du PV de l'AG 2022. Approbation à l'unanimité par les personnes présentes.

3. Approbation de l'ordre du jour l'AG

Lecture de l'ordre du jour de l'assemblée du 24 avril 2023. Approbation à l'unanimité par les personnes présentes.

4. Points forts de l'année 2022

Année intense, démarré avec la mise en place de groupes de travail pour faire avancer le projet plus rapidement. Le local n'a finalement pas donné de suite c'est pourquoi nous avons abandonné la poursuite des groupes de travail. Mais, cela nous a permis de rencontrer des personnes motivées par le projet.

En mars, on a fait une demande de fonds pour la fondation Leenards que nous n'avons pas obtenue.

Au mois d'avril nous avons visité une arcade à la rue Peillonex, nous avons fait une proposition mais nous n'avons pas eu de retour positif.

Au mois de juin nous avons fêté avec certains d'entre vous notre inscription au registre du commerce en tant que Coopérative.

Juillet, travail avec des architectes sur le modèle de l'arcade à Belle-Terre pour avoir un projet au millimètre. Collaboration avec SIG Impact. Coaching pour passer par leur réseau pour faire une demande de Crowdfunding. Puis une demande de fonds à la Loterie Romande en septembre qui, elle aussi, a été refusée.

Valérie est arrivée en renfort en septembre pour nous prêter main forte dans ce projet.

Début décembre rencontre avec les TSHM, la responsable de la cohésion, la responsable du développement durable et le responsable de la déchèterie de la commune de Thônex. Discussion autour des synergies qui pourraient être créées avec le projet Épivert-Manivelle. Si l'exécutif de la commune soutient le projet, ils seraient ravis de travailler avec nous.

Dans la foulée rencontre avec les représentants des trois communes. Présentation du projet commun Épivert-Manivelle et des difficultés rencontrées pour trouver une arcade commerciale. Malheureusement aucune des trois communes n'a de locaux à disposition pour nous. Les communes nous soutiennent sur le principe et peuvent nous offrir une

visibilité à travers leur communication, mais elles ne peuvent pas soutenir financièrement (à part Thônex pour une contribution entre 20'000-30'000).

Fin 2022 début 2023 abandon de l'arcade Belle-Terre à la vue des coûts d'aménagement.

Actuellement nous avons 14 membres qui font parties de la coopérative.

5. Présentation des comptes 2022

Lecture des comptes de 2022 et de la lettre de vérification des comptes. Approbation à l'unanimité par les personnes présentes.

6. Décharge au comité

Décharge au comité approuvé à l'unanimité.

7. Perspectives 2022-2023

Recherche de local qui continue pendant l'année. Visite d'une arcade avenue Tronchet, sans suite. Elle ne réunissait pas tous les critères attendus, en particulier celui très important de la visibilité.

On réfléchit à la possibilité d'être lieu de distribution. La Codah va avoir des locaux disponibles à Chêne-Bougeries horizon 2026 sur lesquels nous pensons nous pencher.

On a été approché par une personne de la Fève de Meyrin, pour le projet Localli. L'idée est de développer dans chaque région des espaces dans lesquelles des personnes peuvent profiter de produits locaux.

8. Composition du Comité

Lecture de la composition du Comité.

Patricia Miazza, Trésorière

Sandrine Giroud, Présidente

Adeline Casagrande, Secrétaire.

Approbation à l'unanimité par les personnes présentes.

9. Propositions et divers

De nombreuses démarches existent dans les communes, des bons pour faire des courses, des partenariats ou des contrats avec des coopératives. Rechercher des membres dans d'autres communes, Vandoeuvre, Puplinges, Choulex...

Besoin de membres, d'un local et de financements.

Proposition d'inviter les membres à certaines séances du comité.

Présentation des avancées de la Manivelle. Les demandes de fonds ont été positives et Robert va de nouveau faire une séance avec la mairie de Thônex.

Fin de séance à 21h30